

Creuse-Citron

Journal de la Creuse libertaire – N°4 avril - juin 2005 , prix libre...

1905, 2005 et après?

Centenaire de 1905, 1er Mai, de commémoration en commémoration, il est assez confortable de participer au spectacle qui met en scène les luttes sociales passées. Ça occupe, ça donne bonne conscience et surtout ça évite de regarder le présent en face.

Pourtant le présent frétille, les lycéens qui viennent de se faire matraquer ne jouent pas un remake symbolique de mai 68, ils expriment leur ras le bol d'un système éducatif où l'hypocrisie est érigée en valeur suprême.



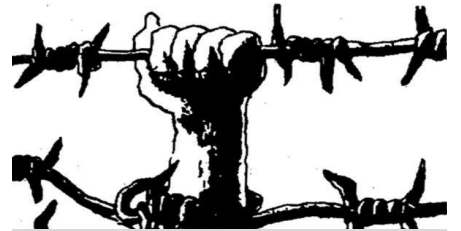
Pourtant le 5 mars, nous étions près de 10 000 dans les rues de Guéret pour défendre une autre conception des services publics et accessoirement pour virer du cortège quelques r o s e s

représentants d'un libéralisme à visage humain.

Pourtant nous venons de boire un coup pour honorer la mise en boîte du Pape, ne pouvant que regretter qu'il n'ait pas été traduit devant le tribunal international pour crime contre l'humanité en tant qu'un des principaux vecteurs idéologiques du développement du SIDA. Mais nous ne sommes pas alternatifs et savons qu'il n'était rien d'autre que le PDG de la plus grosse multinationale de la superstition, et à ce titre aussi facilement interchangeable qu'un J-M Messier.

Alors en attendant de commémorer le non à la constitution et bientôt le 11 novembre, il est peut-être temps de montrer que, si des millions de crédules sont capables de descendre dans la rue pour suivre des icônes en décomposition, nous sommes beaucoup plus nombreux à vouloir un changement social qui fasse table rase du profit et de son spectacle médiatisé.

Plus un personnage a du pouvoir, plus il devient caricature



Tous en colère

Douste, au boulot ! p 2

Non, Non, et Non

Constitution, piège à pigeons p 3

La Gueule toute verte

Quand la bio se fait label p 4

OGM, Nucléaire p 5

Mauvaises lectures

Presse panoranar p 6

Limoges 1905

Spécial 4 pages p 7 - 10

Mirage citoyen

Le réaménagement de Vassivière p 11

Spécial paranoïa

Souriez vous êtes fichés p 12

Le Psilote et la pizza p 13

Entraide

Partageons, Echangeons p 14

Mauvaises fréquentations

Le libraire d'Eymoutiers p 15

Le Forum Social Limousin p 15

Rendez-vous

Vous êtes cernés... p 16

**A force d'avaler
des couleuvres
on finit par chier
des vipères**

2 – Tous en colère

Allez, ouste, Blazy, au turbin

Sans doute avez-vous déjà reçu, comme beaucoup, un formulaire vous imposant de choisir un "médecin traitant" afin de vous conformer à la nouvelle loi sur la Sécurité Sociale, dite "loi Douste-Blazy".

L'association, **Le Citoyen**, située à Grigny dans le Rhône, a réussi à trouver **LE** médecin le mieux à même de remplir cette délicate mission d'intérêt national.

Il s'agit du docteur Philippe Douste-Blazy, accessoirement Ministre de la santé. Vous trouverez, ci-dessous, un modèle de lettre à lui envoyer, afin de contractualiser votre engagement auprès de lui.

Monsieur Douste-Blazy
Docteur en médecine
Ministère de la santé et de la protection sociale
8, av Ségur 75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous choisir comme mon médecin traitant à compter de ce jour et vous demande de m'indiquer de quelle manière vous envisagez notre collaboration future.

En ce début d'année 2005, vous avez imposé aux bénéficiaires de l'assurance maladie, le choix d'un médecin traitant. Je pense que cette solution n'aura pas les effets escomptés de réduction des dépenses de l'assurance maladie. De plus vous allez sanctionner ceux qui refusent cette pratique, en limitant les remboursements, au lieu de vous en remettre à l'esprit civique des citoyens. Vous risquez, de ce fait, de mettre en grande difficulté toute une frange de la population qui, pourtant, aspire à une meilleure qualité des soins et au libre choix de son médecin traitant. L'ensemble des textes que vous avez fait approuver par le parlement est une atteinte à notre liberté individuelle et collective en même temps qu'elle est contraire au serment qu'avec l'ensemble de vos collègues médecins vous avez fait.

Je me permets de vous rappeler les termes de celui que vous avez dû prêter en 1982 :

« Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur



autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

[...] Je ne tromperai jamais leur confiance [des patients] et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me le demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

[...] Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque. »

Considérant que, lorsque la loi trahit les hommes, qu'elle ne représente plus l'intérêt général mais les intérêts d'une minorité contre l'intérêt général, chaque citoyen a le devoir civique de la combattre dans un premier temps, puis, faute d'être entendu, de lui désobéir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma citoyenneté la plus affirmée.

Signature

Vous pouvez copier cette lettre ou la télécharger en vous connectant sur le site **Le CITOYEN.org**.

L'association **LE CITOYEN**, se propose de regrouper tous les courriers pour une remise en délégation auprès du Ministre.

Envoyez donc votre courrier complété à : **LE CITOYEN BP 40027 Grigny 69520** ou par mail à : **info@le-citoyen.org**. Site : **http://www.le-citoyen.org**

Encore un méfait de la démocratie représentative

Dans son préambule, le projet de Constitution Européenne cite avec le culot des dominants, un auteur grec oublié, Thucydide : "notre constitution est appelée démocratie parce que le pouvoir est entre les mains, non d'une minorité, mais du plus grand nombre."

Ça commence bien ! Nos compatriotes espagnols se sont récemment exprimés sur le projet de constitution européenne, et le "oui" l'a emporté... avec seulement 42% de votants.

Nos fringins d'au-delà des Alpes, plus malins, n'ont pas fait joué la clause "du plus grand nombre". Ils ont simplement "mandaté" leur chef pour voter positif, ce qui leur a évité un long déplacement jusqu'aux urnes, se souvenant qu'autrefois des rebelles danois ayant refusé d'adhérer à l'Empire Européen, ont été priés de retourner voter dans le bon sens.

D'après des sondages personnels (autrement plus fiables que ceux des lèche-culs de l'INSEE et apparentés) un peu moins de la moitié des Français iront voter mais le résultat sera avalisé avec empressement par la bureaucratie impériale, toujours soucieuse de conserver démocratiquement ses postes.

Les citoyens ressentent plutôt consciemment que cette structure politique englobante se fera de toute façon contre eux, et loin d'eux. Les politiciens se passent déjà de bulletins de vote dans le cadre d'élections locales (les présidents de communautés de communes, alors qu'ils ont des pouvoirs financiers étendus, ne sont toujours pas élus directement par les citoyens) alors l'Europe ne peut être que pire...

Soyons enfin des citoyens responsables, refusons de voter le 29 mai, prenons les armes contre le mandat représentatif et ses embrouilles...

Yves

Abus de faiblesse

On veut nous vendre une constitution illisible et incompréhensible pour la plupart des gens.

Est-ce vraiment légal ?

"Quiconque aura abusé de l'ignorance d'une personne pour lui faire souscrire (...) des engagements (...) sous quelque forme que ce soit, (...) sera puni d'un emprisonnement de cinq ans (...) lorsque les circonstances montrent que cette personne n'était pas en mesure d'apprécier la portée des engagements qu'elle prenait"

Article L.122.8 du Code de la consommation.

Vote Non le 29 mai, Grève Générale le 30

Une étincelle, un grain de sable, c'est avec ces qualificatifs que certains mouvements ou revues, comme "A contre courant" ou "Alternative Libertaire", définissent la signification de leur Non affirmé à la Constitution Européenne. En référence à Emile Pouget, l'anarcho-syndicaliste fondateur de la CGT en 1895, il s'agit d'appeler au sabotage. Au sabotage de la Constitution Européenne, de la bureaucratie bruxelloise, de l'Union capitaliste des bourgeoisies européennes, au sabotage de cette Europe impérialiste et guerrière.

Tous les argumentaires développés pour le Oui sont uniquement défensifs et répondent aux objections des partisans du Non, y compris sur le très officiel et gouvernemental site www.constitution-europeenne.fr. Les débats radio ou télévisuels tournent à la débâcle des partisans du oui qui sont souvent amenés à reconnaître que ce texte est flou et demanderait à être amendé. Toute la stratégie des pro-Oui est fondée sur le chantage à la catastrophe, on nous refait le coup des présidentielles : voter non c'est voter contre l'Europe et laisser triompher les forces du mal que sont le U.S.A., la Chine et l'Inde.

C'est vraiment nous prendre pour des billes : si cette constitution n'est pas bonne,

il est bien possible d'en mettre en chantier une autre (avec accessoirement une assemblée constituante réellement mandatée par les européens). Comment penser que l'Europe capitaliste puisse avoir des intérêts divergents des U.S.A. Alors que les actionnaires étasuniens dictent leur exigences de profits à une grande partie des entreprises européennes ? Si nous votons non, nous allons affaiblir la France en Europe et l'Europe dans le Monde, il n'est question que de guerre économique, de course à la croissance et au profit : tout l'argumentaire des partisans du oui est un argumentaire guerrier. Il faut reconstruire des frontières XXL puisque nos vieilles petites frontières ne nous permettent plus de jouer à la guéguerre économique dans la cour des grands.

En votant non, nous votons effectivement contre l'Europe dans le sens où nous votons contre toutes les frontières. Quand les délocalisations auront fait le tour du monde à la recherche du profit maximum et que l'Europe aura fini d'enterrer ses lois sociales, elle deviendra la terre d'élection de la délocalisation des entreprises chinoises. Les frontières auront joué leur jeu. Un grand nombre de personnes se sont fait piéger dans le duel Le Pen Chirac, elles ne se laisseront pas piéger cette fois-ci par le cynisme qui veut égaliser les conditions sociales par le

bas en nous faisant croire que la loi de marché est dure mais que c'est la loi.

Voter non à ce torchon ultracapitaliste c'est commencer à dire que cette loi de marché ce n'est pas notre loi et que nous ne la validerons pas. Mais la loi que nous voulons, ce n'est pas une assemblée constituante qui nous la donnera, ce ne sont pas quelques politiciens professionnels et techniciens du bien-être des autres qui la rédigeront. C'est dans la rue que nous la dessinerons.

Voter non le 29 mai c'est être prêt à la grève générale le 30. C'est être prêts à bousculer les bureaucraties syndicales et politiques qui, bien que de "gôche" vont tenter de "capitaliser" ce Non s'il l'emporte. Quant on sabote un train postal, c'est pour le dévaliser, pas pour le contempler à l'arrêt. Dire non à l'Europe du capital c'est d'abord vouloir se réapproprié les moyens de productions.

Patrick Faure

Parmi les argumentaires développés pour le Non, voir en particulier les sites d'Alternative Libertaire (www.alternativelibertaire.org) avec une vision plus politique et d'ATTAC (www.france.attac.org) avec une vision plus technique mais sûrement la plus détaillée sur le contenu article par article.

Les mots ont-ils un sens ?

Ce qui est soumis à notre approbation est un texte et on peut admettre qu'un texte juridique ne soit pas très facile à lire.

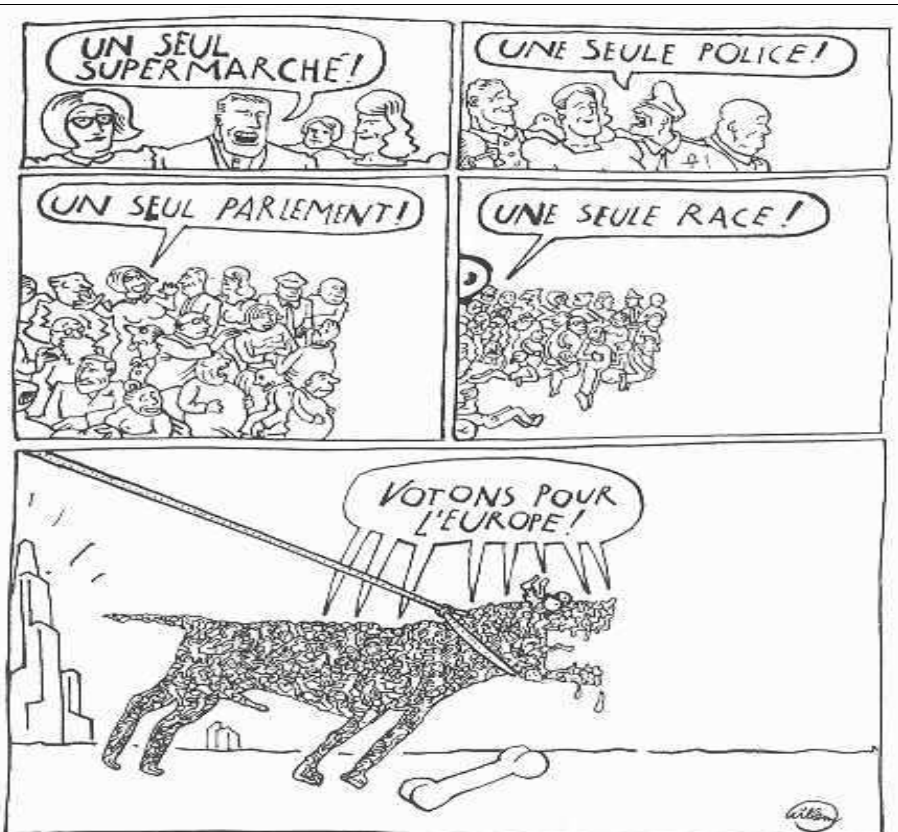
Mais comment comprendre un texte en lapon car il y a même dans cette constitution un paragraphe qui ratifie un traité passé entre la Norvège et la Laponie sans qu'aucune traduction ne soit proposée.

Plus sérieusement des polémiques se développent sur les différences d'interprétation lors de la traduction dans telle ou telle langue.

Plus grave encore, "l'avis au lecteur" suivant qui accompagne le texte du Traité publié dans l'Hémicycle et disponible gratuitement dans tous les lieux publics :

AVIS AU LECTEUR. Ce journal reproduit le texte du projet du traité établissant une Constitution pour l'Europe, comme il nous a été transmis. Ce texte est publié à titre d'information, il n'engage en rien la responsabilité de l'éditeur dans le cas d'erreurs de transcription.

Comment valider un texte dont la seule version mise à disposition de tous n'est pas garantie?



Avec la complicité involontaire de Willem, dessin paru dans Charlie Hebdo en 1979

4 – La Gueule toute verte

AB : QUAND LA BIO SE FAIT LABEL

Tortueux le chemin reliant les affiches en sérigraphie égayant les murs, les usines, les facs en mai 68, aux mêmes utilisées sans vergogne par la pub Leclerc ; caillouteux le sentier rejoignant les associations écologiques de l'époque aux petits hommes VERTS d'aujourd'hui, s'insérant confortablement dans les divers rouages de l'Etat ; dangereuse la piste conduisant les quelques deux mille agriculteurs biologiques d'origine dans les serres des industriels de l'agrobizness qui monopolisent le label AB !

AUTO-BIO-GRAPHIE

Après cinq semaines d'occupation d'usines et de rues, retour au « chagrin », pas à la résignation ! S'organiser contre les patrons, combattre le capitalisme qui pollue les individus et leur environnement. Réfléchir, agir dans le mouvement anarcho-syndicaliste dans et hors de l'entreprise. Participer aux combats écologiques, notamment antinucléaires, d'autant plus puissants que les partis s'en désintéressaient, avec comme soutien national « Charlie hebdo » et « la Gueule Ouverte ». Rejoindre l'association « Survivre et Vivre », éditant une revue écologique de même nom, créant une coopérative biologique. Repeindre un ancien corbillard, partant chaque semaine en Bretagne et en Normandie chez des agriculteurs bios, ravis d'échapper aux griffes de « La Vie Claire ». Passer joyeusement le lundi devant l'œil soupçonneux des gardiens rivé sur de grands sacs portés par ce « dangereux anarchiste » d'où dépassent... des fanes de radis noirs, pas des mèches explosives ! Discuter dans les ateliers, autour d'un magnifique bouquet de poireaux, sur les magouilles de l'agriculture industrielle et des circuits de distribution capitalistes. Partir camper avec sa compagne chez plusieurs petits paysans bretons. Comprendre la radicalité de leur option bio, choix de production, choix de vie, à l'écart d'un système qui ne profite qu'à une minorité. Constaté que ces « fous » du village s'organisent, mettent en place des ventes directes, des stages de formation...

QUAND L'HIVER GAGNE

Au début des années quatre vingt l'intérêt pour la bio s'élargit, la consommation augmente. Les producteurs ne peuvent fournir et on a recours à l'importation. Ce marché suscite de nouveaux appétits et l'Etat s'intéresse à un secteur jusque là contrôlé par des associations autonomes détentrices de différents labels (« Nature et progrès », « Demeter »). Il leur propose, à travers des chambres d'agriculture, de participer à la rédaction d'une norme nationale, AB, en échange de la reconnaissance « officielle » de l'agriculture biologique. De fait, pour les agriculteurs, ce sera un contrôle supplémentaire à payer, la



bio se voyant réduite à un cahier des charges, passant ainsi à la trappe, l'éthique, le social et l'écologie, fondements de ses racines. La consommation bio va s'accroître fortement du fait de la mise à jour de nombreuses atteintes à la santé et à l'environnement : veau aux hormones, poulet à la dioxine, nitrates, pesticides, OGM... Les grandes marques ont leur gamme « bio », les grandes surfaces leur rayon spécialisé et parfois leurs domaines (dans la région de Toulouse par exemple). Aujourd'hui, 80 % du secteur est produit, transformé et distribué par 20 % d'industriels. Les 80 % de petits producteurs se contentent du reste : ventes directes, distribution coopérative. D'autre part, sous la pression des industriels, les cahiers des charges sont revus à la baisse : autorisation d'intrants (produits par ces mêmes industriels), dérogations sur les modes de transformation, ressources génétiques aux mains de quelques semenciers au détriment des paysans eux-mêmes...

L'ETAT N'EST PAS BIODEGRADABLE

De plus en plus de petits producteurs s'aperçoivent de l'arnaque et sortent du label AB, accaparé par l'Etat et les industriels. Cependant, peu remettent en cause le système qui a permis cette évolution. Souvent proches de la Confédération Paysanne, ils ne voient dans l'Etat qu'un organisme neutre à qui on pourrait arracher de meilleures lois, de meilleures subventions... Seule une minorité prend conscience que l'Etat est TOUJOURS au service de la classe

dominante. Dans le domaine agricole, l'Etat, avec l'appui de ses alliés (FNSEA, JAC, MRJC,...) a entraîné la disparition de 80 % de la paysannerie, tout en détruisant l'économie paysanne et les ressources vivrières des pays en voie de développement. Le combat pour une agriculture bio, paysanne, sociale qui installe des agriculteurs au lieu de les faire disparaître, rémunère correctement leur travail, rend accessible aux consommateurs des produits de qualité par la vente et l'échange directs, ne peut se mener qu'en rupture avec l'Etat et le Capitalisme.

Elan noir

L'essentiel des informations est extrait du « Vent se lève », périodique de la Fédération de la Terre et de l'Environnement de la CNT ; les données biographiques concernent l'auteur.

**La chèvre capitaliste
broute le chou des
salariés, c'est
immoral mais on n'y
peut rien ; il faut
donc convertir la
chèvre au broutage
éthique et citoyen
(PLPL)**

"Pas d'O.G.M dans ma commune"(1)

Constitué en 2003, ce collectif national s'est fixé deux buts :
- inciter le maximum de communes à prendre des initiatives pour empêcher la culture d'Organismes Génétiquement Modifiés sur leur territoire (simples vœux, délibérations de conseils municipaux et arrêtés).

- aider juridiquement les communes ayant pris un arrêté car celles-ci sont menacées d'aller au tribunal administratif. En effet, les arrêtés, valables un an, font systématiquement l'objet d'un recours en annulation par la Préfecture.

La Creuse compte treize communes ayant pris un arrêté: Bourgneuf, Chavanat, La Chapelle Taillefert, Le Donzeil, Méasme, Montboucher, Savennes, Sous Parsat, St Eloi, Ste Feyre, St Hilaire le Château, St Laurent, St Martin Château et St Pierre Chérignat.

Alain Petit

(1) Dans notre département le collectif s'est constitué à l'initiative de communes hostiles aux cultures d'OGM et du GAB 23 (Groupement des Agro-Biologistes de la Creuse). Contacts : Jacques Velghe, maire de St Christophe, 05.55.52.74 / Tom Viehout, président du GAB 23, 05.55.65.01.40 / Denis Fric, conseiller municipal au Donzeil, 05.55.66.67.26



EAU DE BIBERONS ET FERRAILLES RADIOACTIVES

Où peut-on trouver la plus belle façon de voir et d'entendre les revendications du capitalisme ? ... Réponse : dans les conflits et échanges énergétiques d'aujourd'hui, ce qui représente un gros paquet de pognon, en l'occurrence, le nucléaire !

Feurs, dans le secteur Rhône-Alpes, a une usine de fonderie, Feurmétal, jusque là tout va bien. Mais, engagée dans une délocalisation à la mode (du profit), la Direction a eu une superbe proposition par la SOCATRI -filiale d'AREVA- de retravailler des ferrailles "légèrement" radioactives ... provenant de containers ayant stocké du minerai d'uranium - ce qui permettrait de temporiser la délocalisation et surtout de toucher la "ferraille" à un prix fort intéressant quand le cours de l'acier monte.

En fait, il s'agirait plutôt d'avoir des morceaux d'installations nucléaires démantelées et des cibles d'acier utilisées comme cibles d'obus chargés d'uranium. Toutefois, le préfet de la Loire, pensant au travail de ses administrés (peut importe que ce soit radioactif s'il ont du boulot, ils ne se plaindront pas !) a signé le 22 septembre 2004 un arrêté permettant les essais, sans limitation de délai.

Le plus beau, c'est que cette usine compte dix-huit décès de salariés en vingt ans, cinquante-sept maladies professionnelles reconnues depuis l'an 2000 et pas moins de quatre-vingt six accidents du travail en 2003 !

Cette usine s'occupe, à la base, de fabrication de pièces en acier moulé pour la marine, l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire et les travaux publics.

Les documents donnés au personnel contiennent des mensonges colossaux : "la radioactivité contenue dans l'eau des biberons serait bien supérieure à celle que l'on allait trouver dans ces ferrailles" ! et ce n'est qu'un exemple.

Il est à savoir que la SOCATRI a les moyens financiers et techniques pour se lancer dans des opérations de recyclage ; néanmoins, elle recherche d'autres fonderies (avis aux amateurs). Pourquoi ? La question est posée : même la CRIIRAD leur a demandé !

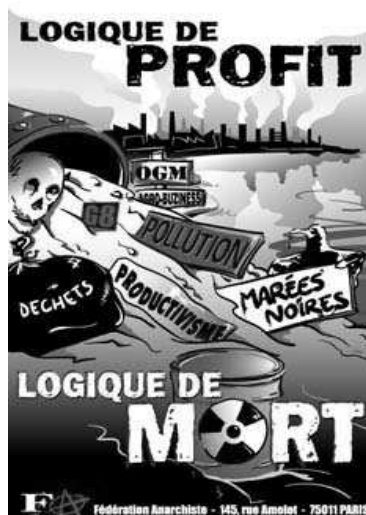
Pendant qu' EDF et AREVA sont en plein renouvellement du parc nucléaire, très juteux comme domaine, les sous-fifres sont chargés de vendre leur poison. Pourquoi exactement ? peut-être est-ce là leur manière de faire du "commerce équitable" ?

Ce qui est certain, c'est que cela représente un superbe exemple d'une logique capitaliste cherchant à générer un maximum de profits sur le dos des ouvriers et des consommateurs. "Hey ! On vous file du boulot, ça va pas ? Et en plus on vous file de l'énergie avec des centrales toutes neuves qui produisent plus ; alors, où est le problème ?"

Grâce à la pression des ouvriers qui se sont mis en grève - et que l'on n'a pas payé pendant ce temps - les essais sur le recyclage ont été suspendus dans l'usine française !...

Mais pour combien de temps ?

Ly



Préparons-nous à une nouvelle menace d'enfouissement des déchets nucléaires en Limousin

Dans la mouvance de lutte contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure (Meuse), l'association *Bure Zone Libre (BZL)* vient d'acquérir une maison proche du site d'enfouissement projeté pour en faire un lieu de résistance permanente. Ses objectifs : devenir un outil d'information et de communication afin de contrer la propagande de l'ANDRA à sa source ; renforcer la mobilisation ; internationaliser la lutte ; ouvrir un espace démocratique.

La charte de BZL se conclut ainsi : " Dans ce contexte d'urgence où les politiques avalisent le renouvellement du parc nucléaire français et menacent de voter dans la précipitation l'autorisation d'enfouir les poisons radioactifs à Bure, nous, citoyens issus de plusieurs nationalités, regroupés au sein de l'association Bure Zone Libre, demandons : l'arrêt des projets d'enfouissement ici et ailleurs, le non renouvellement du programme nucléaire français et européen, la fermeture et le démantèlement de tous les réacteurs en fonctionnement sur le territoire, la mise en place d'un plan de sortie immédiate du nucléaire par les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Cette menace d'enfouissement continue à peser sur Crocq et Fernoël, l'exemple de Bure n'est-il pas à reprendre à notre compte pour fédérer toutes les forces refusant cette poubellisation de l'espace rural.

Patrick Faure

Bure Zone Libre, rue de la Gare, 54230 Maron.

Presse panoranar

Bref panorama de la presse anarchiste (suite)

Le Libertaire (revue de synthèse anarchiste publiée par le groupe libertaire Jules-Durand [Le Havre] et des individuels anarchistes). Il se présente sous la forme d'un quatre pages de grand format dans lequel (n°253-février 2005) se côtoient de petits articles évoquant des luttes locales (CAT Sandouville, la Transat et le bateau France,...) avec des articles plus généraux (intermittence du spectacle, le voile islamique...).



D'autres revues ne sont pas spécifiquement anarchistes, mais on peut y trouver nombre d'informations sur le mouvement libertaire, ses luttes, ses analyses, ses publications,...

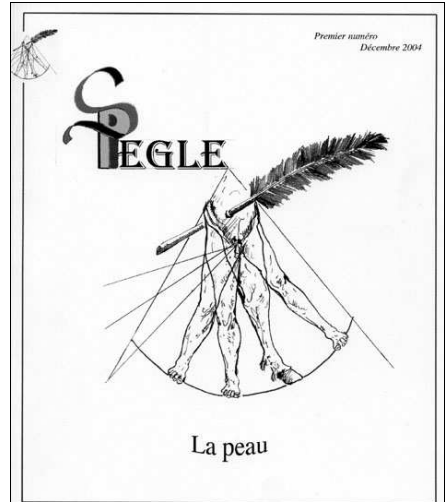
Tout d'abord, un petit bulletin qui nous vient de l'est de la France, *A Contre-courant syndical et politique*.

Par certaines de ses réflexions et de ses propositions, il se rapproche assez de la mouvance libertaire. Chaque numéro commence par un éditorial souvent percutant et offensif. Dans le dernier, bien sûr, le thème retenu est celui de la montée de la colère sociale actuelle et de la constitution européenne présentée au vote ! Le ton est vif et polémique : « *Pour l'instant, ni le gouvernement, ni l'opposition officielle, ni les bureaucraties syndicales ne parviennent à freiner la colère sociale qui monte. De plus, dans l'urgence, la classe politique doit engager une bataille électorale où l'enjeu est considérable. Avec des caciques de droite pour la plupart HS, il va revenir à quelques bouffons roses et verts de la gauche durable de défendre ouvertement les intérêts de la grande bourgeoisie internationale ; évidemment sans argument sérieux, réduits à n'user que de quelques mimiques médiatiques* ». Cela continue, entre autres,

par un long article (*La « Constitution » européenne illégitime et antidémocratique*) qui justifie en détails les qualificatifs du titre. En guise de conclusion, sont proposés deux tracts qui appellent sans ambiguïté à voter non au prochain référendum. D'autres articles (*sur la dette publique, l'affaire Kamel Belkadi et Daewoo,...*) et rubriques sont proposés dans ce numéro de février-mars 2005 (n°162).



Une autre revue assez imposante (plus de 150 pages) présente un intérêt certain pour les militants libertaires : *Dissidences* (bulletin de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires) animée par une équipe d'universitaires et chercheurs de différentes disciplines en sciences humaines. Ceux-ci nous expliquent que « *Dissidences s'inscrit dans un courant visant à mieux connaître et analyser une réalité sociale et historique trop souvent ignorée. Il s'agit en quelque sorte d'une revue engagée mais non partisane... qui souhaite rassembler le plus largement les analyses sur les mouvements révolutionnaires* ». Chaque numéro est articulé autour d'un dossier. Le dernier (*La révolution no la para nadie*) est construit « *autour du mouvement révolutionnaire chilien* ». À côté du dossier, on trouve différentes rubriques : un état de la recherche avec des écrits comme, par exemple, « *la CNT, une conception anarchiste du syndicalisme* », « *régénération humaine et éducation libertaire* »,... mais aussi de très abondantes notes de lecture (*Au temps de l'Anarchie, un théâtre de combat 1880-1914, Bakounine, la vie d'un révolutionnaire de Kaminski, l'anarchie, une histoire de révolte de Faber,...*). Pour finir, on peut lire une revue des revues assez fournie !



La peau

L'eSpiegle, une nouvelle revue qui veut être un peu « *un journal ouvert sur la création artistique et littéraire en Limousin* ». Dans la présentation qui en est fait à leurs lecteurs et futurs abonnés, les rédacteurs expliquent que la revue est le fruit d'un mélange à la fois « *d'une mémoire collective subtile* » et de « *ce que les plasticiens, les photographes, les poètes, les auteurs proposent au vaste monde* » ! Chaque numéro correspondra à une sélection (textes, poèmes, photos, reproductions de peintures,...) sur un thème choisi. Ce premier numéro est consacré à : *La peau*. Le deuxième sera conçu à partir du thème : « *Vos désirs font désordre* ».

La revue est éditée par l'association culturelle : « *Matteo Rezco* » dont le but est de « *promouvoir l'art et la littérature avec tous ceux pour qui les valeurs culturelles ont un sens* ». Notre camarade Laurence Biberfeld (écrivaine invitée à la dernière *Journée du polar en Limousin*) fait partie du comité de rédaction. Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à cette heureuse initiative.

Contact : Matteo Rezco, 1 rue de la croix Moude 19170 Bugeat
Tél : 05 55 95 67 53 ou e-mail :

CASTORIADIS : un penseur proche des libertaires

IOSK EDITIONS à Grenoble vient d'éditer une brochure particulièrement intéressante pour tous les libertaires "*La pensée politique de Cornelius Castoriadis : le projet d'autonomie*" qui tente l'exploit (et le réussit dans l'ensemble) de présenter une introduction à l'imposante pensée politique de Cornelius Castoriadis.

Fondateur, dans les années 50, de la fameuse revue *Socialisme ou barbarie*, Cornélius Castoriadis (1922-1997) fut à la fois, économiste, philosophe, psychanalyste et posséda une culture approfondie en histoire, musique, épistémologie, mathématiques,... Il mena une profonde

critique, sans concession, du capitalisme et du marxisme puis proposa une "radicalisation du projet démocratique : le projet d'autonomie" avec cette question cruciale : "comment les hommes pourront-ils devenir capables de résoudre leurs problèmes eux-mêmes ?"

Voici un extrait de ses écrits :

"*Si [les citoyens] ne sont pas capables de gouverner –ce qui reste à prouver-, c'est que toute la vie politique vise précisément à le leur désapprendre, à les convaincre qu'il y a des experts à qui il faut confier les affaires. Il y a donc une contre-éducation politique.*

Alors que les gens devraient s'habituer à

exercer toutes sortes de responsabilités et à prendre des initiatives, ils s'habituent à suivre ou à voter pour des options que d'autres leur présentent. Et comme les gens sont loin d'être idiots, le résultat, c'est qu'ils y croient de moins en moins et qu'ils deviennent cyniques (...). Les institutions actuelles repoussent, éloignent, dissuadent les gens de participer aux affaires. (...)

Les humain-e-s doivent cesser de considérer la politique comme un domaine séparé et spécialisé, et doivent apprendre à la voir comme un travail concernant tous les membres de la collectivité concernée, présupposant l'égalité de tous et visant à la rendre effective".

Avril 1905, Limoges la rouge

Avril 1905 est une date phare dans l'histoire ouvrière du Limousin. Par son aspect révolutionnaire elle met en scène la prise de conscience de classe et d'organisation de type anarcho syndicaliste, peu après la naissance de la CGT à Limoges en 1895. Déjà, en 1904, des grèves, initiées par un très fort courant anarchiste avaient secoué les mégisseries de St Junien. Les "événements" de 1905 eurent un énorme retentissement national et international. Jaurès intervint à la Chambre des députés.

Pour relater ces événements qui ont contribué largement à faire de Limoges « la ville rouge »(1) dans tout l'hexagone, nous avons choisi de laisser la plume à un témoin, Camille Grellier (*L'industrie de la porcelaine en Limousin, Paris, 1909*).

"Dès le commencement de l'année une certaine agitation se manifestait parmi les ouvriers de diverses industries du chef-lieu. Des grèves nombreuses se succédaient (...) et, presque toutes avaient ceci de particulier qu'elles avaient pour but d'imposer aux patrons en même temps qu'une augmentation de salaire, l'obligation de choisir pour les représenter à l'atelier des contremaîtres agréés par les ouvriers (...). Dans les derniers jours de mars, les peintres de la manufacture de porcelaine Th. Haviland avaient quitté eux aussi l'atelier exigeant le renvoi immédiat de leur contremaître qu'ils accusaient d'actes immoraux.(ndlr : femmes harcelées)

Quelques jours plus tard ils essayent d'empêcher de sortir de l'usine des camions chargés de marchandises. De nombreuses manifestations aux allures révolutionnaires (...) parcoururent les rues de Limoges(1). Le plus grand nombre de fabricants redoutant les exigences des ouvriers se solidariserent avec Th. Haviland. Une entrevue eut lieu le 6 avril entre leurs délégués et ceux des ouvriers. Ceux-ci exigèrent le renvoi du contremaître Penaud ou sa réintégration comme simple ouvrier. L'entente ne put se faire et les industriels annoncèrent leur intention de fermer toutes les usines. Le 8, les ouvriers mécaniciens de la manufacture Ch. Haviland demandèrent eux aussi le remplacement du contremaître Sautour, en même temps que les typographes à qui les patrons avaient refusé une augmentation de salaire (...).

A Limoges l'agitation devint extrême. Les fauteurs de désordre furent maîtres de la rue, où fut arboré le drapeau noir et où retentirent journellement l'Internationale et l'Hymne à l'anarchie. La vie économique de la cité était presque entièrement suspendue et les plus graves éventualités étaient à craindre si le lock-out venait contraindre au chômage presque tous les ouvriers des manufactures de porcelaine.

A la demande du président du

Conseil, du préfet, du maire et du président de la Chambre de Commerce, les patrons consentirent à proroger de 48 heures le lock-out qui devait être déclaré le 11 avril. Le 12, une commission mixte nommée par les patrons et les ouvriers se réunit à la préfecture. (...)

Le lendemain les pourparlers reprirent et les délégués ouvriers

troupes durent prendre d'assaut.

Le 17 avril, bien que le préfet qui avait pris la direction de la police, eut interdit les attroupements, un nombreux cortège se porta sur la préfecture pour demander la mise en liberté immédiate des individus arrêtés pour pillage ; puis, afin de les délivrer donna l'assaut à la prison dont les portes furent enfoncées. Les



9 - Les Troubles de Limoges.
Les manifestants à la sortie du Cirque, Place Jourdan - 17 avril 1905

jugèrent acceptables les propositions des délégués patronaux ; mais avant de les signer ils demandèrent à en référer à leurs camarades. Les ouvriers réunis le soir même à la Bourse du Travail refusèrent d'accepter le compromis ; les pourparlers furent rompus. Le lendemain, 19 usines fermaient leurs portes(2).

Le 15, une bande de grévistes, fit irruption dans les manufactures Guérin, Bernardeau (sic), Boudet, Lanternier, Ch. Haviland et Th. Haviland, enfonçant les portes, escaladant les murs, et obligea quelques ouvriers qui s'y trouvaient encore à quitter le travail. (...) Pour calmer l'effervescence le maire fit interrompre l'envoi des renforts de police qui, sur l'ordre du ministre, commençaient à arriver.

Mais l'émeute (...) ne tarda pas à être maîtresse de la ville. Les usines furent à nouveau envahies et la foule incendia l'automobile du directeur de la manufacture Ch. Haviland. Des armureries furent pillées et bientôt s'élevèrent des barricades que les

troupes qui arrivaient pour rétablir l'ordre furent reçues à coups de pierres et de projectiles de toutes sortes par la foule ameutée qui occupait le jardin d'Orsay. Quelques soldats surexcités tirèrent. Il y eut un mort(3) et plusieurs blessés. Les funérailles de la victime furent à nouveau l'occasion de discours violents ; mais l'ordre était rétabli. Un accord fut signé le 21 avril entre les délégués du capital et ceux du travail. Le 25, le travail reprenait dans toutes les usines."

Ndlr

(1) En 1905, Limoges compte 32000 ouvriers salariés pour moins de 100.000 habitants. La porcelaine emploie 13000 ouvriers, la chaussure 4000.

(2) Le lock out concernera 13068 ouvriers dont 10000 grévistes

(3) Camille Vardelle, 20 ans, peintre sur porcelaine à la fabrique Pouyat. 30000 personnes suivirent le cortège funèbre. Une plaque commémorative se trouve au jardin d'Orsay.

8 - Mémoire à vif

Une association creusoise qui cultive la mémoire des résistances

Mémoire à vif (dont la devise est "Sauver le passé pour que l'avenir soit possible") a son siège sur le plateau des Millevaches, en Creuse, à La Villedieu. Elle a été créée en octobre 2001 dans le but premier d'obtenir la réhabilitation politique de Romanet, Fanton et Meunier.

Il faut revenir un peu en arrière pour en comprendre l'origine exacte. Le 7 mai 1956, des rappelés en partance pour l'Algérie s'arrêtent à La Villedieu en Creuse où ils manifestent leur opposition à la guerre coloniale. La population du village les soutient. A la suite de ces incidents, trois hommes rendus responsables, sont jugés et condamnés par le Tribunal militaire de Bordeaux :

- René Romanet, maire de La Villedieu, trois ans de prison avec sursis, cinq ans de privation de ses droits civiques, révoqué de son mandat par le Préfet en 1958.
- Gaston Fanton, instituteur à Faux-la-Montagne, emprisonné huit mois au fort du Hâ, condamné à la même peine et privé du droit d'exercer sa profession pendant cinq ans.
- Antoine Meunier, mutilé de guerre résidant à Tarnac, un an de prison avec sursis, un an de privation de ses droits civiques.

Quarante cinq ans plus tard, des élèves du lycée professionnel Marcel Pagnol de Limoges se penchent sur l'histoire de ces événements longtemps occultés et réalisent un documentaire vidéo "Guerre et bâillon" qui suscite de nombreuses réactions sur le

plan local avec le désir de continuer ce travail de mémoire retrouvée. En avril 2001, Daniel Mermet, venu à La Villedieu, consacre trois émissions de *Là-bas si j'y suis* à cette affaire, d'où un retentissement national.

C'est alors que fut décidée la création de **Mémoire à Vif**. Au-delà de son premier but (la réhabilitation), l'association s'engage à défendre tous ceux qui ont été victimes des guerres coloniales et s'efforce de sensibiliser le plus grand nombre à ce travail de mémoire en organisant différentes activités culturelles qui permettent d'enrichir la réflexion de tous, et plus particulièrement des jeunes générations.

Tout au long de l'année, sont donc proposées de nombreuses activités (projection de films ou documentaires, soirée de soutien,...) en plus d'une fête annuelle (en juin) à La Villedieu, consacrée à un thème particulier. L'année dernière, ce fut "La journée du refus" en hommage à tous ceux qui ont su dire non, des réfractaires français pendant la guerre d'Algérie aux refuzniks et objecteurs antimilitaristes israéliens. Cette année, la fête annuelle aura lieu le 11 juin sur le thème de "Exils-Asiles".

Aujourd'hui, le champ de ses actions de mémoire s'agrandit avec la mise en lumière des colères d'une classe ouvrière encore vivante malgré l'annonce régulière de sa disparition. Le prétexte est le centenaire des grèves tragiques d'avril 1905 à Limoges, évoquées dans ce n° de *Creuse*



Citron. *Mémoire à Vif* s'est donc lancée dans l'organisation de 2 journées, en avril, à Limoges sur le thème : *1905-Des luttes d'hier...à celles d'aujourd'hui-2005*. Cela aura été l'occasion de raconter l'histoire de luttes en se rappelant comme il est dit dans la présentation de cette manifestation que "l'Histoire est si souvent détournée, manipulée, voire falsifiée qu'il vaut mieux parfois raconter des histoires. Des histoires contre l'histoire. Contre la mémoire officielle".

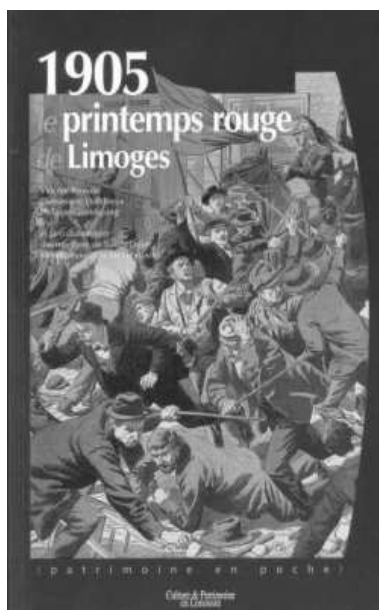
En collaboration avec Danièle RESTOIN, active présidente de *Mémoire à Vif*
Contact : D.Restoin (05 55 30 85 25) ou T. Letellier (05 55 67 93 32)

A lire les mémoires émouvantes de René Romanet : "Le chemin d'un prolétaire" (autoédité).

1905, le printemps rouge de Limoges

Dans le cadre du centenaire des événements de 1905 à Limoges, l'association *Mémoire ouvrière en Limousin* a souhaité offrir un nouveau regard sur ces événements qu'elle considère véritablement comme ayant "joué un rôle majeur dans la construction des identités politiques, sociales et territoriales en Limousin." Aussi nous propose-telle en même temps qu'une exposition (avril à juin dans le Hall des Archives départementales de la Haute-Vienne puis en juillet et août au Pavillon du Verdurier à Limoges), ce très intéressant ouvrage de poche agrémenté d'une importante iconographie (photos, peintures, dessins de presse, cartes postales) d'excellente qualité et en grande partie inédite.

Nicolas Bouchard*, rappelle dans le prologue le "fond" de ce moment important du mouvement ouvrier en insistant sur "ces gens qui se sont battus pour leur dignité (...) pour leur reconnaissance en tant qu'êtres humains. Les femmes d'abord, victimes d'un chantage sexuel (...), osent sans doute pour



la première fois de l'histoire du monde ouvrier, protester ouvertement".

Il donne aussi une magistrale leçon de "point sur les i" en ces temps d'inquiétante amnésie politique. En effet, il n'hésite pas à fustiger "un discours officiel aujourd'hui qui tente de nous faire croire que la lutte sociale et la protection des acquis sociaux sont passésistes, contre-productives et somme toute "ringardes" et à terminer sa contribution par une question que devrait se poser tout salarié ou travailleur indépendant : "comment vivrions-nous en 2005 si nos grands parents n'étaient pas montés sur les barricades ?".

Je pense qu'il est de notre devoir d'en rajouter une : que penseront les générations futures des attitudes soumises et serviles de nombre de leurs aînés en ce début de XXI^e siècle ?

L'ouvrage en lui-même est organisé en trois parties, une première partie "Limoges à la belle époque" pour replacer ces événements de 1905 dans leur contexte tant local que national afin de pouvoir mieux comprendre l'enchaînement inéluctable qui devait y conduire. Limoges était alors en

pleine expansion à tous les points de vue : démographique, industriel,... tout en baignant dans une atmosphère explosive entretenue par une conscience de classe de plus en plus affirmée, des projets politiques et syndicaux socialistes voire anarcho-syndicalistes.

La deuxième partie "1905 : les événements" après avoir présenté un patronat inflexible et méprisant est consacrée aux occupations, manifestations et émeutes d'avril 1905.

La troisième partie "1905 : les répliques" nous présente quelques aspects des conséquences et des suites de ces événements jusqu'au milieu des années 1930.

La conclusion de Vincent Brousse, "en trente ans, Limoges la rebelle rouge est devenue la sentinelle avancée des valeurs démocratiques", avec si peu de nuance, ne fera peut-être pas l'unanimité.

Par-delà les analyses développées qui ne seront pas forcément du goût de tout le monde, cet ouvrage reste très intéressant et devrait revivifier la mémoire du plus modeste militant ouvrier et/ou syndical sincère. Pour celui-ci, culture et mémoire ouvrière ne sont pas de vains mots, elles sont des armes importantes que certains mettent à sa disposition afin qu'il puisse s'opposer à l'anéantissement programmé dont il est l'objet incessant !

1905, le printemps rouge de Limoges, ouvrage collectif sous la direction des historiens Vincent Brousse, Dominique Danthieux et Philippe Grandcoing. Editions Culture et Patrimoine en Limousin (collection Patrimoine en poche) 2005.

* Ecrivain connu pour ses romans policiers qui se passent à Limoges au début du XX^e siècle, entre autres "Mon ombre s'étend sur vous" qui a pour trame de fond les luttes ouvrières de 1905.

L'association "Mémoire ouvrière en Limousin", créée en 1998, se veut "un point de rencontre entre chercheurs-historiens et acteurs du mouvement ouvrier et syndical". Elle rassemble des documents, recueille des témoignages à propos de la mémoire ouvrière limousine du XIX^e et XX^e siècles. Toutes ces informations réunies sont alors diffusées à travers des expositions et des publications.

LES DEUX MANIÈRES D'OBÉIR



LE FILTRE THEATRAL DE LA MEMOIRE OUVRIERE

"LIMOGES, AVRIL 1905"

Joël Nivard, fils d'un ouvrier typographe limougeaud, a écrit cette pièce qui nous permet d'effleurer l'"âme" mystérieuse de tous ces gens qui constituaient la Classe Ouvrière en ce début de XX^e siècle à Limoges.

Dans une petite introduction, il nous fait part de ses intentions mais aussi de ses interrogations quant à la transmission de fragments de cette lutte d'avril 1905. Découvrant une intimité sans fausse pudeur, il déclare "jeter une passerelle militante entre les deux rives essentielles de (sa) vie : la fidélité à la classe d'où (il) vient et le respect pour ce que les anonymes combattants des causes perdues nous ont légué".

80 ans plus tard, à travers les témoignages fictifs des différents protagonistes du peuple (exceptés deux bourgeoises que ne renierait pas le baron Seillière !), il nous restitue ces journées, jusqu'à la fusillade au Champ de Foire.

Le Villaud nous fait partager le travail au four, un travail inhumain ne pouvant conduire qu'à une mort prématurée quand « dans les alvéoles (des) poumons la poussière s'est durcie et qu'elle empêche (le) cœur de battre". Les jeunes ouvrières Blanche et Jeanne, dans un atelier en grève, ne cachent plus leur colère pour "le contre-maître (qui) est de la graine de misère pour

l'ouvrier...(et qui) croque la pomme de l'ouvrière...". Le Ponticaud, sur les bords de la Vienne, philosophe pour qui "y'a pas d'âge pour l'anarchie, y'a que dans la tête que ça se passe" pendant que ses camarades de misère brûlent l'automobile du patron Haviland !

Et les témoignages continuent, le pillage de l'armurerie, l'attentat contre la résidence du directeur de l'usine Haviland, les désillusions de la vieille institutrice, ancienne communarde, jusqu'à la journée du 17 avril pleine de fureur, d'espoir,...de tristesse. La mort de Camille Vardelle n'empêchera pas Jeanne de se rappeler ce qu'avait dit le vieux professeur ce matin là : "Faudra toujours se battre pour le socialisme et les idées neuves...".

On ne peut que remercier Joël Nivard, de nous avoir écrit cette belle pièce et d'avoir su réactiver la mémoire de cette page sociale pleine d'émotions et d'humanité, tout en nous rappelant que la mémoire collective n'appartient de toutes façons à personne.

Limoges, avril 1905 de Joël Nivard (Editions Le bruit des autres -2005). Ecrite et jouée il y a une vingtaine d'années, cette pièce de théâtre vient d'être reprise par la compagnie Asphodèle dans le cadre du centenaire des événements de 1905.

Limoges 1905-2005 : Expositions

L'association Mémoire ouvrière en Limousin présente

1905, le printemps rouge de Limoges

Analyse historique et sociologique des événements. De nombreux documents inédits apportent un nouveau regard sur une page essentielle de l'histoire de Limoges et sa région.

18 avril-30 juin : Archives départementales de HteVienne

7 juillet-15 août : Pavillon du Verdurier

L'Institut CGT d'histoire sociale du Limousin présente

1905, la ville rouge : la grève insurrectionnelle des porcelainiers

Exposition d'une cinquantaine de photos et reproductions sur les événements de 1905 à Limoges. Réalisée en 1995 en collaboration avec le Syndicat du Livre.

Avril-juin : Hall de la Maison du peuple

10 – Mémoire en miettes

Quand les luttes présentes troublent l'exploitation des luttes passées

Quel déferlement d'attentions plus bienveillantes les unes que les autres en ces temps de centenaire ! Qui aurait pu penser qu'en 2005, les événements d'avril 1905 de Limoges fussent commémorés avec autant d'enthousiasme, de ferveur mais aussi ... de cynisme et d'hypocrisie ?

La classe politique, de droite comme de gauche, apprend vite ce qui peut être profitable pour elle : une bonne conscience à peu de frais ne se refuse pas. S'il est vrai qu'il est indispensable de se forger, au fil des commémorations, une mémoire sociale solide et étoffée pour pouvoir alimenter et renforcer nos combats d'aujourd'hui, il n'en est pas moins vrai que celles-ci ne doivent pas être prétexte à masquer l'abandon ou la trahison des luttes sociales actuelles par nombre de politiques "engagés". Il n'en est pas moins vrai que celles-ci ne doivent pas être prétexte à masquer l'abandon ou la trahison des luttes sociales actuelles par nombre de politiques "engagés". Il n'en est pas moins vrai que celles-ci ne doivent pas être prétexte à masquer l'abandon ou la trahison des luttes sociales actuelles par nombre de politiques "engagés".

Au moment où la ville de Limoges s'apprêtait à "fêter" le centenaire des événements de 1905, le présent rattrapa très modestement le passé par l'intermédiaire d'une manifestation (1) qui eut le mauvais goût de troubler la très officielle et conventionnelle *Foire du livre*. L'affolement du staff municipal socialiste, maître d'œuvre de celle-ci, face à l'entrée de ces "invités" imprévus nous ferait bien rire s'il n'illustrait pas la triste attitude qu'ont certains politiques de gauche de préférer, et de loin, l'événement historique à l'action sociale d'aujourd'hui, bien vivante sur le terrain. Le politiquement correct le dispute âprement à une mauvaise foi bien cachée : l'édito de la feuille municipale publiée pour l'occasion, *Lire à Limoges*, n'en est qu'un pâle reflet, notamment quand on peut y lire que "(l'ambition de cette) fête populaire (est) d'être ouverte à tous les publics" et de finir sans ambages par "Que cette fête soit la vôtre..." (2). L'ironie de ces derniers mots de Monique Boulestin, adjointe au maire chargée de la lecture publique, auront pu laisser un goût amer aux manifestants en chair et en os, bien plus dérangeants que ceux de 1905 encensés par la "branchitude" politiquement correcte !

Bien d'autres exemples, en Limousin, pourraient être donnés : la lutte "incontrôlée" des chômeurs, des sans-logis, ... qui, souvent, ne prennent pas la peine d'apprendre les codes politiques municipaux de bonne conduite.

Ce n'est sûrement pas en respectant les règles d'usage de cette classe dite "politique" que l'on conservera l'âme des luttes sociales et ouvrières d'antan, bien au contraire cette soumission ne ferait que salir un peu plus la mémoire de nos ancêtres révoltés en lui faisant perdre l'essence même



de ce qui la constitue !

Il n'y eut qu'à voir l'attitude des plus soumisses de ces vedettes littéraires "engagées" : pas une n'eut l'initiative ou le courage de répondre à l'invitation faite par les manifestants de leur apporter un soutien même modeste ! Sans doute est-ce la peur de

déplaire à leurs éditeurs ou aux autorités organisatrices. Quelle duplicité !

Des luttes passées aux luttes présentes, il n'y a qu'un pas que certains ont déjà franchi et que bien d'autres franchiront encore. Le présent nous montre que l'actualité des luttes sociales est loin d'être finie comme voudraient bien nous le faire croire toute une élite politique et intellectuelle coupée depuis déjà bien longtemps de leurs racines plus ou moins ancrées dans le terreau de la résistance sociale.

Ne nous laissons pas déposséder de notre mémoire !

Francis LAVEIX

(1) Des manifestants (lycéens, parents, enseignants, sans papiers,...) envahirent la *Foire du livre* à Limoges le samedi 2 avril 2005 et l'occupèrent pendant un peu plus d'une heure.

(2) En parlant au deuxième degré, effectivement, cela faillit être la "nôtre". L'ambiance resta tendue mais les autorités eurent le "bon sens" de ne pas demander l'évacuation. L'attitude longtemps intransigeante des responsables est à l'aulne de leur considération réelle des luttes sociales actuelles. Les luttes, c'est bien mais autrefois ou alors, pas chez moi : "il y a des endroits pour ça !"

Un siècle militant

Ce livre est un recueil de sept conférences données dans le prolongement de l'exposition "Un siècle militant. Les lieux de la mémoire militante en Limousin au 20^{ème} siècle", organisée par l'association "Mémoire Ouvrière en Limousin".

Ces textes explorent l'engagement militant à travers deux périodes historiques : affirmation de l'identité ouvrière à travers le socialisme, l'anarchisme et le communisme à la fin du 19^{ème} - début 20^{ème} siècle et résistance et répression pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils rappellent également l'importance de l'immigration (italienne, polonaise, algérienne et turque).

Enracinement à gauche, propension à la contestation et à la révolte sont mises en relief mais également l'ambiguïté du "socialisme municipal" à la fois facteur d'émancipation et force d'ordre social comme le montrent les luttes actuelles des chômeurs, des sans logis et des sans papiers. Avec un parallèle entre Limoges où domine le socialisme municipal réformiste et St Junien où le mouvement libertaire est prépondérant.

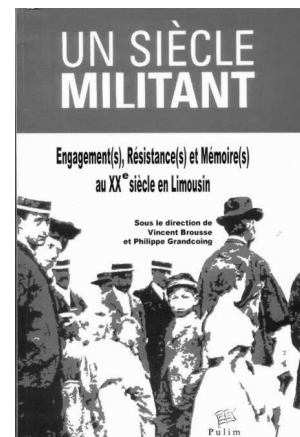
On y apprend également que dans les années 1900 les ouvriers mutualisaient leurs économies pour créer des coopératives de consommation et vendre les denrées alimentaires à prix coûtant. La coopérative

l'Union de Limoges comptait 10 000 membres en 1914. Pourquoi ne pas réactiver cette pratique pour lutter aujourd'hui contre le monopole de la grande distribution ?

Un des intérêts majeurs de ce livre est de mêler le travail de l'historien et les témoignages vécus des acteurs du mouvement social.

De l'histoire vivante en quelque sorte.

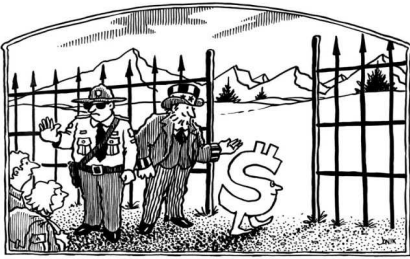
P.F.



Un Siècle militant. Engagements(s), résistance(s) et mémoire(s) au XX^e en Limousin. Pulim, 2005, 18€.

Vassivière, mirage citoyen

Qui ne connaît, en Creuse, le lac de Vassivière ? Depuis sa création au début des années 50, il devait être un des phares du tourisme de la région du plateau des Millevaches : en quelque sorte une prolifique poule aux œufs d'or ! Ors, au fil des années, ce fut plutôt la désillusion qui se trouva au rendez-vous. On chercha alors des responsables : un climat un peu trop humide au goût de nombre de touristes, une organisation administrative montrant parfois des signes de défaillance, des municipalités poussiéreuses traînant les pieds, des commerçants pas toujours au sommet de leurs compétences, ... N'aurait-on pas les coupables que l'on mérite ? De solutions bancales en solutions trompe l'œil, les habitants de la région virent passer les années, indifférents, au mieux affligés par ce gâchis annoncé.



Alors se prépara alors un énième "réaménagement touristique de Vassivière" par le SYMIVA (Syndicat Mixte Interdépartemental et Régional de Vassivière). Un certain espoir semblait renaître parmi les habitants et les associations qui s'intéressaient au problème : Vassivière allait-il être le premier exemple d'une "démocratie participative" si attendue et si courtisée (du moins en apparence) par les politiques-citoyens ? Au vu des éléments actuels que l'on peut avoir, c'est loin d'être gagné. C'est le moins que l'on puisse dire !

Beaucoup avaient cru déceler les premiers signes, les premiers frémissements d'un retour aux sources d'une certaine démocratie "directe". Il n'y avait qu'à lire l'article d'IPNS n°9 "Vassivière participatif ?" suintant la naïveté par toutes ses lignes pour s'en convaincre. L'équipe d'IPNS avait dans son n°8 consacré un dossier à cet épineux problème qu'est le tourisme à Vassivière. Avait été alors évoqué l'inquiétant projet d'aménagement touristique par le "fameux" cabinet Détente, plus connu pour ses honoraires que pour, semble-t-il, d'après certains, sa compétence en matière de réflexions et de propositions sur le développement touristique ! Les vives réactions qu'engendrèrent la publication de ce dossier, incitèrent les organisateurs du Forum Social Limousin (le 9 octobre 2004 au Villard près de Royère de Vassivière) à

consacrer un atelier à l'avenir touristique de Vassivière en présence de la nouvelle présidente du Symiva, Renée Nicoux, fraîchement élue au conseil régional. Certains crurent y déceler quelques velléités de "participatisme" de la part des élus du Symiva. Ces quelques extraits tirés de l'article cité ci-dessus : *"les élus du Symiva présents ce jour là ont eu une oreille (plus) attentive. Ils ont indiqué que le projet Détente n'était qu'une proposition, que d'ores et déjà certaines de ses préconisations étaient écartées (...) et que rien n'était encore définitif. Renée Nicoux a également annoncé que cet automne des réunions auraient lieu (...) pour présenter le débat et l'enrichir des propositions de tous"* nous en donnent une assez bonne illustration ! Face à de telles informations, l'enthousiasme ne pouvait plus avoir quelques limites que ce soit : des promesses au rêve citoyen, il n'y avait plus qu'un pas qui fut allégrement franchi : *"Rêvons un peu : et si le Symiva décidait de reprendre le dossier touristique de Vassivière à zéro pour définir, avec tous les acteurs locaux, un vrai projet touristique porté par les habitants du territoire ?"* !

Le réveil dut être assez douloureux pour nombre de ces rêveurs et aussi pour les quelques habitants encore pétris d'illusions. L'arrivée dans les foyers de *"La lettre de Vassivière"* n°5 éditée par le Symiva eut vite fait de remettre les pendules à l'heure ! *"L'éditorial de la présidente"* est édifiant. On peut lire : *"Six mois ont passé, six mois au cours desquels je me suis efforcée d'être sur le terrain, d'aller à la rencontre des acteurs locaux, d'être à l'écoute des habitants..."* et encore, plus loin *"nous devons prendre le temps de la réflexion, d'aller à la rencontre des habitants du territoire..."*. Est-ce en référence au débat au FSL ? Quant aux réunions promises pour l'automne dernier ou l'enrichissement (du projet) par des propositions de tous, il est bien difficile d'en voir la couleur ! Après ces affirmations gratuites, il est plus facile de pointer la philosophie "politique" qui ressort de cet éditorial. Le cabinet Détente, tant décrié (il est indiqué dans un doux euphémisme que l'étude Détente *"n'a pas fait l'unanimité dans l'opinion"*), est mis à l'honneur.

Contredisant en partie ce qui avait pu être annoncé lors du FSL, il est clair que l'étude de ce cabinet reste *"essentielle"* et devrait fournir (a déjà fourni ! Voir un peu plus loin) des pistes quant à l'aménagement touristique de Vassivière et même s'inscrire dans une *"logique de développement durable"*. Il ne manquait plus que cette tarte à la crème du dernier chic citoyen, dont nos valeureux décideurs de droite comme de gauche, en ont plein la bouche.

Il est même déjà projeté de construire le fameux centre aqua-récréatif d'Auphelle,

une de ces "pistes" qui avait germé dans la bouillonnante imagination du cabinet Détente. Plus que contesté, ce projet apparaît comme une véritable aberration à de nombreuses personnes tant sur le plan économique que sur le plan touristique. C'est là que l'on voit que différentes conceptions du tourisme s'affrontent souvent entre les habitants, certains acteurs économiques et quelques politiques ou technocrates élitistes. En réalité, ce n'est même plus un projet, car on apprend dans les *"dernières nouvelles"* que la création du centre aqua-récréatif proposé est déjà retenu dans le plan de développement du tourisme à Vassivière. Ce n'est pas tout. Nos doux rêveurs vont avoir des cauchemars citoyens : on apprend, de plus, que cela a été entériné *"conformément aux décisions prises par le précédent comité syndical"*. Et oui, c'était déjà décidé.

Que les illusions sont agréables dans notre consensuelle démocratie ! L'élevage de "dindons de la farce" a de beaux jours devant lui comme alternative à certains élevages que l'agriculture creusoise a du mal à maintenir. Malgré ce bel exemple de démarche "participative", rien n'arrête notre entreprenante présidente qui continue d'affirmer qu'il faut *"aller à la rencontre des habitants du territoire, de récolter leur avis,..."*. Un peu plus de modestie ou d'honnêteté intellectuelle voire politique dans les objectifs démocratiques envisagés n'eut pas été de trop. Mais, bon ! Rien de nouveau sous le "soleil" de notre douce démocratie. On peut, tout de même, espérer que certains n'auront plus leur cerveau embrumé par ces mirages "citoyens" lancés comme des leurre dans la vie politique régionale. Nous aussi, on a le droit rêver !

Comme nous le disions en d'autres temps : **ce n'est qu'un début, continuons le combat !**

F. LAVEIX

IPNS, journal d'information et de débat du plateau de Millevaches, 23 340 Faux-la-Montagne



12 – Souriez, vous êtes fichés

La cuisine des fichiers du Ministère de l'Intérieur

Les ministères français de l'Intérieur (police, avec le STIC) et de la Défense (gendarmerie, via JUDEX) ont fiché des millions de "suspects", pendant des années, en violation de la loi "informatique et libertés". Si le STIC a depuis été -partiellement, et discrètement- légalisé, JUDEX n'a pour sa part toujours pas été officiellement légalisé.

Signe des temps, et de "la mesure de la soumission de l'Etat au droit commun", la refonte de la loi informatique et libertés, adoptée le 15 juillet 2004, précise que les fichiers policiers disposent "d'un délai allant jusqu'au 24 octobre 2010" pour se mettre en conformité avec la loi...

Qui est concerné ? Toute personne ayant fait l'objet d'un "signalement" auprès des forces de l'ordre (police, gendarmerie, RG, DST, etc.), qu'elle en ait été informé ou non, entre dans ces fichiers, y compris les simples "suspects", mais aussi les victimes. Près de 10% de la population française serait ainsi fichée. Sont également concernés, pour ce qui est du fichier SIS, les personnes recherchées, les demandeurs d'asile et de papiers, mais aussi certains militants politiques (de sorte qu'ils puissent être refoyés au sein même de l'espace Schengen).



A quoi ça sert ? Ces fichiers servent a priori aux douaniers, policiers, gendarmes, services de renseignements et magistrats, et peuvent au besoin être transmis à des forces de l'ordre d'autres pays. La Loi Sécurité Quotidienne -LSQ, votée par le gouvernement socialiste- et la Loi Sécurité Intérieure -LSI, de Nicolas Sarkozy- ont depuis conditionné les emplois dans les secteurs "sensibles" (aéroports, sécurité, certaines administrations, etc.) à la consultation de ces fichiers dans le cadre d'enquêtes dites "administratives".

Les Renseignements Généraux n'ont plus, officiellement depuis l'arrivée du PS au pouvoir, à ficher les militants politiques "de gauche", mais seulement les "extrémistes". Sauf que la criminalisation du mouvement social et la qualification de "terroristes" appliquée de plus en plus souvent aux "désobéissants", montrent que ce genre de

fichage est loin d'être du passé.

La DCRG (direction centrale des renseignements généraux, ministère de l'Intérieur) emploie 3 850 fonctionnaires de tous grades, actifs et administratifs, dont 700 à la préfecture de police de Paris. La sous-direction de la recherche centralise les renseignements en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et surveille les groupes à risques agissant sur le territoire national. La sous-direction de l'analyse, de la prospective et des faits de société opère la synthèse des informations recueillies dans le domaine social, financier ou des faits de société. Elle consacre également une grande part de son activité à la vie de la cité et à ses déviances. Récemment reconvertis à la surveillance des « villes et banlieues », les renseignements généraux y ont amené leurs représentations schématiques et leur vision manichéiste de la société. De là à voir dans les jeunes et les acteurs des mouvements sociaux une menace pour la collectivité, il n'y a qu'un pas.

Les quelques 2700 agents "actifs" répartis sur tout le territoire, avec un minimum de sept ou huit hommes dans les plus petits départements, effectuent pour 80% d'entre eux un travail "en milieu ouvert" au profit du Ministère de l'Intérieur. Pour ce faire, ils se créent un réseau personnel d'informateurs plus ou moins bénévoles, assistent aux réunions syndicales, politiques, religieuses, collectionnent les tracts et les publications, analysent la presse.

Dans le travail "en milieu fermé", les actifs des R.G. sont priés de se "débrouiller", si possible en évitant de fournir aux Autorités une information précise sur leurs méthodes de pénétration et les noms de leurs indicateurs pour n'impliquer personne de la hiérarchie supérieure.

La section "Traitement du Renseignement" s'occupe uniquement de la gestion administrative des informateurs, c'est-à-dire de leurs dossiers ouverts après "mise à l'essai" pour une période de trois mois. S'il a donné satisfaction, l'informateur sera immatriculé. La note d'immatriculation mentionnera, entre autre, le pseudonyme qui lui a été donné.

La demande d'accès aux fichiers policiers se fait en écrivant à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous pouvez utiliser le modèle de courrier en annexe, à adresser sous pli recommandé avec accusé de réception à la CNIL.

A.P. l'a testé pour vous avec succès auprès des services des Renseignements Généraux. Il s'est armé de patience, car une année entière s'écoule pour obtenir un rendez-vous à la Préfecture. Le rendez-vous étant fixé, A.P., ponctuel, attend au 3ème étage de la Préfecture. Le chef de bureau du cabinet du préfet et le directeur des R.G. le prient aussi-

EXEMPLE DE DEMANDE A LA CNIL

Nom, prénom(s) : _____ Nom de JF : _____
Adresse : _____
Né(e) le : / / à _____

A

Monsieur le Président
Commission Nationale de
l'Informatique et des Libertés
21, rue Saint Guillaume
75340 Paris cedex 07

Date

Objet : Demande de droits d'accès aux informations contenues dans le fichier Renseignements Généraux.

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles 39 et 41 de la loi du 6 janvier 1978, je vous prie de bien vouloir m'indiquer si des informations me concernant figurent dans le(s) traitement(s) d'information suivants :

.Système de Traitement des Infractions Constatées (STIC), Renseignements Généraux du Système d'Information Schengen (SIS) Système d'information d'Europol (TECS) et dans l'affirmative, de bien vouloir vérifier la conformité des informations s'y trouvant et, dans la mesure du possible, de me les communiquer.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P.J.: photocopie d'une pièce d'identité

Source : Fédération Informatique et liberté, CNIL, Service-public.fr

tôt d'entrer dans un bureau, sans doute le plus exigü et le moins éclairé de la Préfecture, style placard à balais, ou geôle grecque. Sans s'étendre sur la bienséance, mais néanmoins polis, ils lui présentent un paquet de chemises dont l'épaisseur le surprend, au regard de ce qu'il n'est pas : intime de Joëlle Aubron, conseiller en anarchie auprès de Besancenot, voire chômeur fainéant dans le pays du député Auclair.

Le dossier se présente sous la forme de feuillets numérotés, une trentaine de pages couvrant une période de six ans. Comme il n'est pas question de faire des photocopies, A.P. choisit la prise de notes détaillées. Il est à noter que l'ensemble du dossier, truffé d'erreurs et de contrevérités est rédigé dans un style littéraire complètement subjectif, bien loin de l'objectivité glaciale des rapports bureaucratiques.

La séance se termine par la signature de tous les feuillets, afin que les RG à venir sachent qu'il en a pris connaissance. Ce qui sera ajouté au dossier...

A. P.

Commander une Pizza en 2015 ou la fin de l'anonymat et de la liberté de s'empoisonner à son gré

Standardiste : " Pizza Prout, bonjour. "

Client : " Bonjour, je souhaite passer une commande. "

Standardiste : " Puis-je avoir votre NIDN, monsieur ? "

Client : " Mon numéro d'identification nationale, oui, un instant, voilà, c'est le 6102049998-45-54610. "

Standardiste: " Merci Mr. Martin. Donc, votre adresse est bien le 1742 Impasse du libéralisme, et votre numéro de téléphone le 05555555. Votre numéro de téléphone professionnel chez Sarko Armurerie est le 745-2302 et votre numéro de téléphone mobile le 266-2566. De quel numéro appelez-vous? "

Client : " Euh ? Je suis à la maison. D'où sortez-vous toutes ces informations ? "

Standardiste: " Nous sommes branchés sur le système monsieur. "

Client : (Soupir) " Ah bon ! Je voudrais deux de vos pizzas spéciales à la viande... "

Standardiste: " Je ne pense pas que ce soit une bonne idée monsieur. "

Client : " Comment ça ? "

Standardiste : " Selon votre dossier médical, vous souffrez d'hypertension et d'un niveau de cholestérol très élevé. Votre assurance maladie vous interdit un choix aussi dangereux pour votre santé. "

Client : " Aïe ! Qu'est-ce que vous me proposez alors ? "

Standardiste : " Vous pouvez essayer notre Pizza allégée au yaourt de soja. "

Je suis sûre que vous l'adorerez. "

Client : " Qu'est-ce qui vous fait croire que je

vais aimer cette pizza ? "

Standardiste : " Vous avez consulté les 'Recettes gourmandes au soja' à votre bibliothèque locale la semaine dernière monsieur. D'où ma suggestion. "

Client : " Bon d'accord. Donnez m'en deux, format familial. Je vous dois? "

Standardiste : " Ca devrait faire l'affaire pour vous, votre épouse et vos quatre enfants monsieur. Vous nous devez 49,99 €. "

Client : " Je vous donne mon numéro de carte de crédit. "

Standardiste : " Je suis désolée monsieur, mais je crains que vous ne soyez obligé de payer en liquide. Votre solde de carte de crédit dépasse la limite. "

Client : " J'irai chercher du liquide au distributeur avant que le livreur n'arrive. "

Standardiste : " Ca ne marchera pas non plus monsieur. Votre compte en banque est à découvert. "

Client : " Ce n'est pas vos oignons. Contentez-vous de m'envoyer les pizzas. J'aurai le liquide. Combien de temps ça va prendre ? "

Standardiste : " Nous avons un peu de retard monsieur. Elles seront chez vous dans environ 45 minutes. Si vous êtes pressé, vous pouvez venir les chercher après être avoir retiré du liquide, mais transporter des pizzas en moto est pour le moins acrobatique. "

Client : " Comment diable pouvez-vous savoir que j'ai une moto ? "

Standardiste : " Je vois ici que vous n'avez pas honoré les échéances de votre voiture et qu'elle a été saisie. Mais votre Harley est

payée, donc j'ai simplement présumé que vous l'utiliserez. "

Client : " ☹️🙄👊🔪 "

Standardiste : " Je vous conseille de rester poli monsieur. Vous avez déjà été condamné en juillet 2006 pour outrage à agent. "

Client : (Sans voix)

Standardiste : " Autre chose monsieur ? "

Client : " Non, rien. Ah si, n'oubliez pas les deux litres de Coca gratuit avec les pizzas, conformément à votre pub. "

Standardiste : " Je suis désolée monsieur, mais une clause d'exclusion de notre publicité nous interdit de proposer des sodas gratuits à des diabétiques. "

Moralité : Pour vivre libres, vivez cachés et accessoirement déchirez votre carte Vitale



Le Psilote

Interdiction de pensée !

La télé nourrit nos neurones au Bledina tous les matins (télé-matin?). Dans la sécurité de ton terrier nucléaire, tu vas bientôt finir par trouver cela trop vulgaire – c'est tout le mal que je te souhaite, lecteur averti. Car en surface, il n'y a plus que des trous d'homme et des champs de mines.

Même la disparition éventuelle à moyen terme (trente ? Cinquante ans?) des espèces vivantes ne nous empêchera pas de survivre dans une éco-dictature car il restera toujours des bactéries pour faire tourner les bio-réacteurs. Rappelons que le vivant n'a besoin que de six atomes pour se constituer (carbone, hydrogène, oxygène, azote, soufre, phosphore : CHONSP). Drôle de planète.

Des alternatives ?

Simplifier nos vies. Le grand Jean-Jacques ne prédisait-il pas que « les Mongols nous soumettront » ? Gandhiji disait que « les riches doivent vivre plus simplement si les pauvres doivent simplement vivre », mais c'était au millénaire dernier. Au troisième millénaire de l'ère Celtique (car qu'est la religion chrétienne sinon une tentative partiellement réussie de soumettre les

peuples celtes par l'acculturation romaine), nous survivrons tous ensemble (ce qui implique la nécessaire disparition de la classe capitaliste) ou nous mourrons tous ensemble. Mais si nous survivons en tant qu'espèce, cela ne peut être dans le cadre de l'économie capitaliste.

Il est urgent d'inventer autre chose ; commençons par la grève générale autogestionnaire et expropriatrice, ce sera un bon début !

Simplifier nos vies : thème I « la bagnole »

Laissons à d'autres sur .com le soin de développer le thème du co-voiturage. Dans la perspective du Psilote : « la bagnole », cet uterus à roulettes qui assure au travailleur sa re-naissance quotidienne pour huit heures d'esclavage chez Babylone-la-Grande.

Or, que peut-on en dire ?

Déjà ceci : de savants calculs (écrire à Charlie-Hebdo pour les détails), prenant notamment en compte les deux à trois heures de travail quotidien nécessaires à sa possession (d'une « voiture ») ramènent la vitesse réelle de déplacement au sol de son détenteur (d'une « voiture ») à ...7 km/h, la

vitesse d'un marcheur à pied!

D'une manière générale, le seul moyen de déplacement trouvé par l'homme pour augmenter sa vitesse réelle de déplacement au sol reste ... la plus noble conquête de l'Homme, Frère Cheval.

Concrètement, nous doter d'un réseau de pistes « cyclables » (voir plus bas) de ville à ville, de hameau à hameau, ce qui bénéficierait également au marcheur et au cycliste, la Petite Reine qu'on voit sur la Grande Boucle permettant d'économiser la moitié de son énergie à vitesse donnée par rapport à un déplacement à pied (7 km/h).

Des modèles de « bicyclette » thermodynamiquement bien plus performants restent hélas dans les cartons ou au stade artisanal pour cause de lobbying de l'industrie du cycle.

J'en profite, et pour conclure, à lancer un appel à tout-e individu-e sensibilisé-e à ce problème pour constitution d'association (ce qui suppose d'être au moins deux) pour l'abolition du Tour de France cycliste.

Milo

contact : ebken23@yahoo.fr

14 – Partageons, échangeons

Voici un "appel" envoyé par un lecteur de Creuse-Citron qui tient à rester anonyme en précisant " Je ne suis pas propriétaire de ce texte, il peut être amendé, pillé, étoffé ...Ce réseau existe déjà, de fait et cette "espèce de charte" est écrite dans l'objectif même de ne pas créer de propriétaires , de profiteurs dans le sens financier , d'exploiteurs ... A compléter, aiguïser donc ..."

LES OBJECTIFS

- Développer un réseau d'entraide, de coups de main, d'échange de connaissances, d'expériences, d'informations et de savoir-faire.

- Constituer un annuaire de contacts, de coordonnées et d'adresses, de lieux et d'organisations, ressources, compétences, mises en pratique, expérimentations, vécus, ainsi qu'une liste de matériaux disponibles - produits non-manufacturés, non industriels faits par soi-même -

Pour faire avancer concrètement l'écologie et la démocratie directe, en Limousin et partout ailleurs, la décroissance et l'autogestion, ici et maintenant pendant qu'on en a encore le droit et le temps.

C'est à dire, de manière très large, promouvoir et développer :

- les économies d'énergie, les énergies renouvelables ;

- la production alimentaire autonome, individuelle et collective-conviviale, locale, les réseaux d'AMAP en défendant les différentes "écoles" et techniques agricoles respectueuses de l'environnement, bio ou non, paysannes, traditionnelles ou récentes ;

- l'éco-construction avec l'utilisation de matériaux sains et naturels ;

- les bio-carburants, le co-voiturage et la réduction des transports individuels par voiture ;

- le recyclage et le ralentissement de nos consommations non-vitales, non-indispensables voire futiles ;

- les alternatives aux modes de travail salarié et d'exploitation des êtres humains, en se focalisant sur des objectifs de salaires égaux, d'autogestion, de travail et de productions socialement utiles, de libération du temps de vie - donc en privilégiant les échanges productifs non-monetarisés -

- les alternatives aux médias et à la presse achetée et contrôlée par le commerce, les intérêts financiers et la publicité - donc en privilégiant les échanges d'infos faits par nous-mêmes -

- l'éducation populaire et la formation aux méthodes non-violentes d'organisations horizontales de groupes en démocratie directe, par consensus, sans laisser le pouvoir aux experts et autres incontournables individus charismatiques, en donnant le mieux possible la parole à tous : femmes, hommes, jeunes, vieux, inclus, exclus ... et en limitant au maximum la délégation de pouvoir et la représentation, en donnant des mandats contrôlables et en organisant la rotation systématique des tâches.

LES PRINCIPES

1- Nous ne sommes pas nés pour enrichir financièrement qui que ce soit sur notre dos, sur celui des autres ici ou ailleurs. De ce fait les échanges de toute nature et de tous ordres

seront essentiellement, le maximum possible, basés sur le troc et les échanges non-monetarisés fonctionnant selon des règles librement consenties et variées suivant le contexte, les conditions et les individus concernés,

2 - Nous ne sommes pas nés pour obéir, abdiquer notre force et notre responsabilité globale et être manipulés par qui que ce soit : ni parti, ni syndicat, ni association, ni mouvement philosophique ou religieux ne pourront s'appuyer sur ce réseau PARTAGEONS ECHANGEONS, qui ne doit appartenir à personne : aucun individu ne pourra déposer de statuts ou autres textes essayant d'institutionnaliser-formater-normaliser le réseau, qui doit rester ouvert, et divers, quitte à sembler flou.

En parallèle, est laissée l'entière liberté et l'entière responsabilité à chaque situation et à chaque groupe, à l'interne, de choisir ses propres modes d'organisations institutionnelles, officielles déclarées ou non, de décisions, de partages, distributions etc... pourvu que cela soit transparent et "démocratique".

3 - Les adresses et les noms ne seront jamais répertoriés dans un seul registre, fichier ou autre document pour ne pas faciliter la tâche de toute tentative de contrôle, fichage ou de récupération commerciale.



Calligraphie du mot "Liberté"

4 - Il s'agit bien d'agir et non de créer un énième réseau de réunioneux adorant la réunionite, il ne s'agit pas d'un énième appel à l'action tout azimut à opposer à la réflexion et la théorie. Il est simplement question d'agir en tenant compte de tous les paramètres récents de dépolitisation, repolitisation, d'analyse des mythes, spectacles, pseudo-luttes et autres écrans de fumée servant surtout à ne rien faire de concret et se donner bonne conscience tout en continuant à polluer, détruire, gaspiller et exploiter soi-même et les autres.

5 - Il s'agit bien d'une panoplie-maillage-arc-en-ciel se voulant extrêmement large de liens, contacts, groupes, assos' de fait ou déclarées, petits ou grands "sous-réseaux", plus ou moins dynamiques, plus ou moins "productifs" selon l'actualité, l'époque, les besoins etc ... quelque fois sans liens

apparents entre eux.

6 - Il ne s'agit pas de juger et de contrôler la rapidité, la justesse ou l'efficacité de telle personne, groupe, action ... on laissera ça aux petits chefs et autres militarisés de l'esprit spécialiste de la gestion, de la persuasion et de la coercition, de l'étiquetage et des médailles.

7- Il ne s'agit pas d'entrer dans les débats "révolution ou réformisme ?" ou "désertion ou lutte?" par la petite porte, mais bien de nous politiser, repolitiser de façon digne et éclairée en donnant de la force à nos relations, nos échanges et nos organisations collectives. Il s'agit de partir réellement d'une réappropriation individuelle et lucide de notre rapport à notre environnement général et nos rapports aux autres. Nous voulons aller au-delà d'une adhésion aveugle à des idéaux, des objectifs d'avenir radieux et futurs, qu'ils soient écolos, cocos ou anars, altermondialistes ou révolutionnaires, humanitaires ou spirituo-religieux... il n'y a ni carte, ni adhésion financière passive, d'appropriation ou de droit de service, ni étiquette, ni badge, ni médiatisation prévus.

Nous PARTAGEONS ECHANGEONS parce que nous partageons des valeurs véritablement communes, nous sommes humbles et respectueux de nous-mêmes et donc en voie d'être attentifs aux autres parce que nous nous définissons d'abord comme êtres humains vraiment libres et responsables. Nous ne nous donnons pas le droit de juger et de trier parce que la sélection, la compétition, l'intransigeance et la condamnation éternelle sont à des années lumière de nos principes-moteurs de vie.

Nous PARTAGEONS ECHANGEONS et, de fait, nous redonnons du sens et de la force à notre connaissance mutuelle et aux liens de solidarité, base de toute lutte collective; à contrario des luttes, sur des bases pourries, insondables, factices aux côtés de gens avec qui nous ne partageons rien, ne sont que des boîtes vides et des facilités de l'esprit vite consommées, du déchet de commerce bas de gamme, des caricatures de chants nostalgiques, du petit jus de spectacle amer, des sorties dominicales réussies dans le jeu des rencontres entre "partenaires sociaux".

Nous PARTAGEONS ECHANGEONS parce que nous sommes riches, pas en monnaie, mais en désir d'offrir, de partager et de construire de manière égalitaire. Riches d'une histoire encore vivante, transmise et conquise, riches, car porteurs de défaites et de réussites, de cultures diverses et bouillonnantes. Nous sommes, de fait, déjà en lutte et en résistance, sans mise en scène. Nous voulons vivre réellement et imposer notre réalité. Nous avons la patate, et elle est bleue.

Interview de Guy Valente, libraire à Eymoutiers



Pourrais-tu nous expliquer le parcours qui t'a amené à atterrir en Creuse un jour, il y a, maintenant, plus de 30 ans ?

La première fois que je suis venu en Creuse, c'était en 1972. Pourquoi j'y suis venu ? Comme une grosse partie des gens, c'est un peu le hasard. On avait marre de Paris. Dans les années 70, c'était encore l'époque de Marcellin (ministre de l'intérieur qui s'était illustré par une répression assez dure contre les mouvements d'extrême gauche), des cars de CRS partout, ... On a eu alors envie de quitter Paris et d'aller à la campagne et ça a été la Creuse, ça aurait pu être la Bretagne ou d'autres régions.

Quel était le rapport entre ce départ et ton activité politique d'alors ? C'était une coupure, tu arrêtais tout ou bien imaginais-tu de prolonger cette activité en milieu rural ?

Dans ma dernière période parisienne, j'étais en usine. Mais j'avais, au niveau politique, des contacts avec des paysans en Bretagne. C'est ce qui m'avait donné le déclic de partir à la campagne. Il y avait donc l'envie de quitter Paris à cause de cette trop forte pression policière. Il faut dire ce qui est : on s'est retrouvé un soir, les mains en l'air, braqués avec un pistolet sous le nez.

Tout cela devenait, on ne peut plus banal ! Et puis quitter la ville, c'était aller à la campagne.

Quand tu es arrivé en Creuse, comment cela s'est passé, tant sur le plan du boulot que sur le plan politique ou syndical ?

Pendant quelques années, j'ai travaillé comme ouvrier agricole dans des fermes. Quant à la transition sur le plan politique, ce fut une vraie coupure car tout ce que je faisais à Paris, je j'ai quitté ! En fait, j'ai rencontré des gens ici et l'activité politique que j'ai pu avoir, elle était surtout liée à ma vie en Creuse. Il y a eu une période où on essayait de se bagarrer contre les sapins, contre l'enrésinement puis ça a été la création d'une CUMA, d'essayer de travailler ensemble !

Qu'est-ce qui t'a amené alors, 30 ans plus tard, à quitter ton métier d'agriculteur et à avoir ce projet d'ouverture d'une librairie ? C'est assez antagoniste par rapport à l'agriculture : il y a bien le mot culture, mais quand même !

D'une part, j'ai fait suffisamment longtemps ce métier d'agriculteur qui m'a, par ailleurs, beaucoup plu et je pensais que ça allait ! D'autre part, il y avait une double opportunité, mon gendre avait envie de reprendre l'exploitation et il y avait une petite boutique libre dont personne ne voulait et qui me permettait de démarrer sans trop de frais une activité dans le livre. Et par-dessus tout, il y avait ce vieux rêve de finir ma vie active dans les livres.

Est-ce que cela ne relèverait pas non plus de l'autodidactisme que l'on retrouve souvent dans le milieu ouvrier, cet amour des livres et de la culture de gens qui, au départ, n'ont pas eu la chance de faire des études et qui, par la suite, se cultivent eux-mêmes ?

Oui, sûrement ! En fait, je pense que c'est, à la fois, une chance et un handicap. J'ai fait très peu d'études. J'avais des amis ouvriers qui ont fait des études mais, pour moi, cela n'a pas été possible. Ma culture est

donc autodidacte, c'est certain. Je n'ai pas de complexes par rapport à cela, ni pour ouvrir une librairie ! C'est une librairie, mais dans mon esprit, c'est surtout un lieu que j'ai ouvert. Il y a la librairie et la galerie en même temps mais aussi la possibilité de créer des manifestations, des événements, de recevoir des gens, ...

Pour en revenir à un côté plus politique, tu es conseiller municipal depuis quelques années à Royère de Vassivière. Qu'est-ce qui t'a amené, toi, l'ancien militant radical à te retrouver dans cette « histoire » ?

Je n'avais jamais eu l'idée d'être un jour dans un conseil municipal. D'ailleurs avant de venir en Creuse, je n'avais jamais voté. Mais il y a deux choses. Pour moi, la municipalité, c'est quelque chose qui, normalement, est assez près des gens voire le plus près. Puis, on est venu me chercher trois fois et la troisième fois, je n'avais plus tellement de raisons de ne pas y aller, sinon une espèce de paresse ; alors j'y suis allé !

Est-ce que tu y seras encore dans le prochain conseil municipal ?

Non, je n'y serai pas. C'est clair et net ! Je n'y retournerai pas parce que ce n'est pas du tout ce que j'attendais. Dans cette expérience, j'ai senti ce que cela pourrait être mais on en est loin.

Merci bien Guy.

Interview réalisé en mars 2005

La Librairie-galerie Le Passe-Temps est située 8, avenue de la Paix – 87120 Eymoutiers.

La petite galerie a permis un certain nombre d'expositions. Pendant l'été dernier, celle de Golo, dessinateur de bandes dessinées qui vit au Caire puis des œuvres d'Isabelle Rousseau, artiste aux multiples facettes, ... Des conférences sur René Char, sur le roman policier avec la présence de Laurence Biberfeld dans le cadre de la journée polar en Limousin (voir numéro spécial de CREUSE-CITRON de décembre).

EuroMayDay 2005. Communiqué d'AC! Limoges

Initiative conçue par des collectifs de chômeurs et précaires, elle vise à se réapproprié le sens du 1er Mai pour en faire une journée d'action, de parade festive et de débat autour d'une question centrale : la généralisation de la précarité comme mode d'exploitation des travailleurs par le capitalisme mondialisé(...). En même temps qu'il s'affranchit de toute attache locale, le capital commande et organise la flexibilité et la mobilité d'une main d'oeuvre elle même de plus en plus atomisée : l'intérim, le travail clandestin, l'intermittence, deviennent la règle.

La condition de vie et de travail la plus répandue en Europe est la précarité. (...) Les

précaires sont actuellement au coeur du processus de production de richesses. Or, malgré cette centralité, nous restons invisibles et ne comptons pour rien dans les formes traditionnelles de représentation sociale ou politique et dans le calendrier européen.

Précaires d'Europe, travailleurEs flexibles et temporaires, migrantEs, étudiantEs ou chercheurEs, serfEs démotivésEs du salariat, licenciésEs ou employéEs rompuEs au temps partiel, salariéEs à l'emploi discontinu, chômeurEs volontaires ou non, nous nous emparons du présent et nous battons pour de nouveaux droits collectifs et gagner ainsi en liberté.

Afin de rendre visibles les nouvelles formes de coopération sociale, les capacités à partager des compétences, expériences et ressources appropriées à la construction d'un imaginaire d'affirmation, nous proposons de constituer un espace public européen et appelons chacun à participer à l'EuroMayday (...)

Ce Premier mai 2005, investissons les rues d'Europe, participons aux actions et Parades de l'Euro May day.

Précaires d'Europe, soyons maîtres de nos vies. Conspirer c'est respirer ensemble ! Mettons nous en mouvement, par l'agitation, la grève, l'action collective, pour imposer une Europe ouverte et libre.

16 – Vous êtes cernés !

La poésie ne se vend pas : volez la !
Volez la sur les lèvres des poètes
Sous les doigts magiciens du musicien
Dans les regards échangés sur la toile
Volez dans le réduit le plus caché
Ou elle est planquée la poésie bue
Volez Louis, Paul, Guillaume, Eugène
Et Tristan s'il pleut à verse, averses
Déboutez Queneau déboutez moi Ah !
La gadoue, la gadoue est dans vos
bottes

Crottées vite planquez Prévert et Moulou
Et le Jean Roger du Caussimon
Avec du Totor plein les poches
Du Vian dans le crâne du Rimbaud
Sous les semelles un peu de Verlaine
Une caresse sur Desnos qui tant aimait
Fais ta mallarméenne Guirlande de Julie
Avec Sophie avec Louise Kanakéenne
Et Catherine tant poitrinaire
Et Marcelline que Julien chanta
Volez la poésie au coin des rues
Sur les paroles paysannes
Sur les paroles révoltées
Des manifestas manifestants.

René Bourdet

Oeil de Fennec n°216—février 2005. La
Spouze 23230 La Celle S/s Gouzou

Déchets radioactifs

Assemblée Générale de l'association
contre l'enfouissement des déchets
radioactifs "Oui à l'avenir"
Samedi 23 avril 10h30
Mairie de Crocq



Fête de la Bête Noire

Savennes, samedi 28 mai

à partir de 12h jusqu'à tard le soir
Salle polyvalente

Musique, librairie, buffet-buvette,
barbecue.

Organisée par le collectif *La Bête
Noire*.

Le Passe-Temps

Librairie d'Eymoutiers

Prochains rendez-vous :

Le samedi 30 avril à 18h,
présentation de la revue *l'eSpiègle*
par Laurence Biberfeld.

Le samedi 4 juin à 18h vernissage de
l'exposition de Brig Laugier qui
présente des livres détournés.

Dimanche 29 mai 2005

FÊTE des MERDES

Que tu chies dur ou

Que tu chies mou...

Visse bien le trou !



Mémoire à Vif

Fête annuelle de "*Mémoire à Vif*" le
samedi 11 juin 2005 à La Villedieu
(23) sur le thème "Exils-asiles"

A partir de l'après-midi jusqu'à tard la
nuit.

Chorale des résistances sociales de
Limoges (la CRS) dans leur spectacle
"La lutte enchantée". Mise en scène de
leurs chants révolutionnaires par Denis
Lepage (compagnie Paroles).

Pièce de théâtre "La naissance du
jongleur" de Dario Fo (connu pour sa
pièce "Mort accidentelle d'un
anarchiste"), jouée par Gérard Pailler en
collaboration avec la compagnie
Expression 7.

Film documentaire sur l'émigration
suivi d'un débat (présence de l'avocat
des réfugiés italiens).

Il y a un repas le soir mais il faut
réserver.

Contact : D.Restoin (05 55 30 85 25)



La Stabu, vous propose ses repas tous les midi et les soirs du jeudi au samedi. Elle concocte des repas à thème les samedi, exemple en avril : le 16 Brésil, le 23 Maroc, le 30 Russie. Il y a des boissons intéressantes...
On vous recommande le "Staburhum" avec gingembre, bois bandé, cannelle, caramel... mieux que les anti-dépresseurs (à consommer quand même avec modération). Il y a aussi le Ti Punch, tout ça dans une ambiance agréable, une déco originale (vachement bien) et sympathique. (05 55 83 34 97).

Nous vous proposons Creuse-Citron à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations. Sachant que tout a un coût, sachez que celui de fabrication de Creuse-Citron est de 50cts.

Creuse-Citron s'adresse à

tous ceux et celles qui luttent contre la
falsification de l'information et la diffusion
généralisée de l'idéologie libérale. C'est
un journal indépendant et libertaire qui
s'interdit toute exclusive et tout prosély-
tisme en faveur de telle ou telle organi-
sation syndicale ou politique. Sur cette
base nous publierons toutes les informa-
tions que vous nous ferez parvenir.

Creuse-Citron est réalisé par le Collec-
tif libertaire Creuse-Citron

Courrier : 7, Les Chambons

23150 St-Martial Le Mont

Courriel : creusecitron@free.fr

IPNS

Dépôts

Aubusson : Bar *Au Fabuleux Destin*, 6
rue Roger Cerclier.

Champagnat : Snack-bar *Aux deux Pas
d'là*

Chaussidoux : Bar Restaurant *La Stabu*
23200 St Maixant

Guéret :
Bar-tabac *Le Balto*, place du Marché.
Librairie *Les Belles Images*, rue Eugène
France.

Royère : Bar *L'atelier*.

Sardent : Bar *Chez Bichette*

Eymoutiers : Librairie *Le Passe-Temps*

Abonnements

Les frais d'envoi postaux sont de 1 €
par numéro. **Creuse-Citron** étant à prix
libre, vous pouvez ajouter ce que vous
voulez, sachant que le coût de
fabrication d'un numéro est de 50 cts.
Indiquez le nombre de numéros que
vous désirez recevoir et envoyez-nous
le montant correspondant en timbres.
Ou bien adressez-nous un courriel pour
recevoir la version PDF.



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal est libre et fortement encouragée.